

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2025

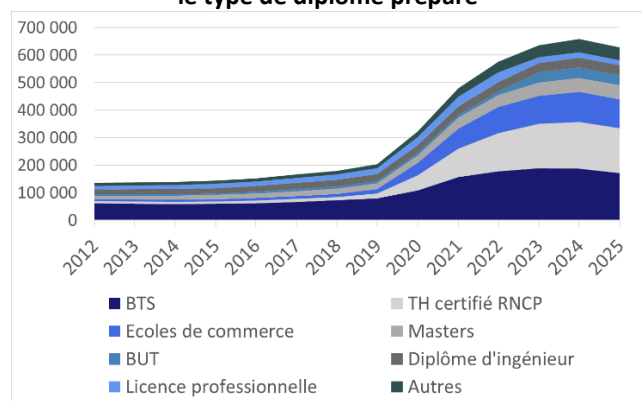
Au 31 décembre 2025, les centres de formation d'apprentis accueillent 628 500 étudiants préparant un diplôme de l'enseignement supérieur. Cela représente une baisse de 4 % par rapport au maximum atteint fin 2024. C'est la première baisse observée depuis la mise en place de l'apprentissage dans le supérieur. La réduction des montants des aides publiques ainsi que leur recentrage, en 2025, sur certaines catégories d'entreprises et certains niveaux de formation ont pu contribuer à la diminution des effectifs d'apprentis dans l'enseignement supérieur. Le repli du nombre d'apprentis concerne la majorité des formations, l'ampleur étant nettement plus marquée en BTS (-8 %) et en licence professionnelle (-10 %). La majorité des académies enregistre une diminution de leur effectif d'apprentis. Les baisses les plus importantes sont observées dans les académies de Guadeloupe, de Bordeaux, de Paris et de Rennes.

Après un niveau historique fin 2024, le nombre d'étudiants en apprentissage en 2025 se replie

Suite à une hausse spectaculaire du nombre d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur depuis 2020 bien que marquée par un net ralentissement entre 2023 et 2024, l'apprentissage enregistre pour la première fois en 2025 une baisse de ses effectifs dans le supérieur. Entre 2024 et 2025, le nombre d'apprentis du supérieur a diminué de 4 % après avoir augmenté de 3 % entre 2023 et 2024 et triplé sur la période 2019-2024. Il s'élève désormais à 628 500 étudiants après 657 800 apprentis en 2024 et 635 800 en 2023.

Les aides exceptionnelles à l'embauche d'apprentis, instaurées en juillet 2020 dans le contexte de la crise sanitaire et progressivement prolongées, avaient permis un développement dynamique qui a atteint son point d'orgue en 2024. La réduction des montants des aides à partir de 2025 ainsi que leur recentrage sur certaines catégories d'entreprises et certains niveaux de formation ont pu contribuer à la diminution des effectifs d'apprentis dans l'enseignement supérieur.

Evolution du nombre d'étudiants en apprentissage selon le type de diplôme préparé



Champ : France

Source : MEN-DEPP, enquête SIFA, traitement MESRE-SIES

Lecture : Il y a 628 500 apprentis dans l'enseignement supérieur en 2025 dont 172 100 préparant un BTS. TH certifié RNCP : titre homologué certifié au répertoire national des certifications professionnelles ; BUT : Bachelors universitaires de technologie

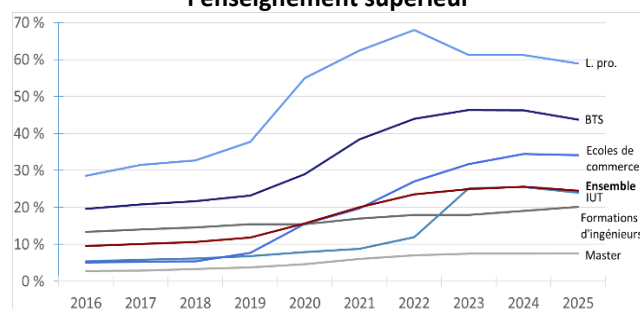
Une baisse pour une majorité de formations

La baisse du nombre d'apprentis concerne une majorité de formations. En 2025, les effectifs d'apprentis préparant une licence professionnelle ou un brevet de technicien supérieur (BTS) enregistrent les baisses les plus importantes, avec des diminutions respectives de 10 % et 8 %.

Les effectifs d'apprentis dans les formations en institut universitaire de technologie (IUT), dans les formations ne délivrant que des titres homologués (TH) et en école de commerce connaissent des baisses plus modérées (respectivement -5 %, -4 % et -4 %). En revanche, l'effectif d'apprentis des formations de master, d'ingénieur ainsi que des autres formations croît encore modérément (respectivement +2 %, +2 % et +1 %).

En 2025, un quart (27 %) des apprentis du supérieur préparent un BTS, un autre quart (26 %) un titre homologué (TH), 17 % sont en école de commerce, 8 % en master, 6 % en IUT, 5 % en formation d'ingénieur, 3 % en licence professionnelle et 1 % en licence générale.

Part des apprentis dans les grandes filières de l'enseignement supérieur



Champ : France ; Source : MEN-DEPP, SIFA et MESRE-SIES, SISE ; traitement MESRE-SIES
Lecture : 59 % des étudiants en licence professionnelle en 2025-2026 sont en apprentissage. Ils sont 25 % sur l'ensemble des six filières étudiées.

Baisse de la part des apprentis en BTS, en licence professionnelle et en IUT

En 2025, au sein des formations de BTS, de licence

professionnelle et d'IUT la part des apprentis diminue de 2 points en 2025 pour atteindre respectivement 44 %, 59 % et 24 % contre 46 %, 61 % et 26 % en 2024. Pour les masters comme pour les écoles de commerce, la part des étudiants en apprentissage reste respectivement à 8 % et 34 % comme en 2024 tandis que pour les formations d'ingénieurs elle augmente de 1 point pour atteindre 20 %.

En formation d'ingénieurs et en école de commerce, les apprentis ont moins souvent des parents cadres

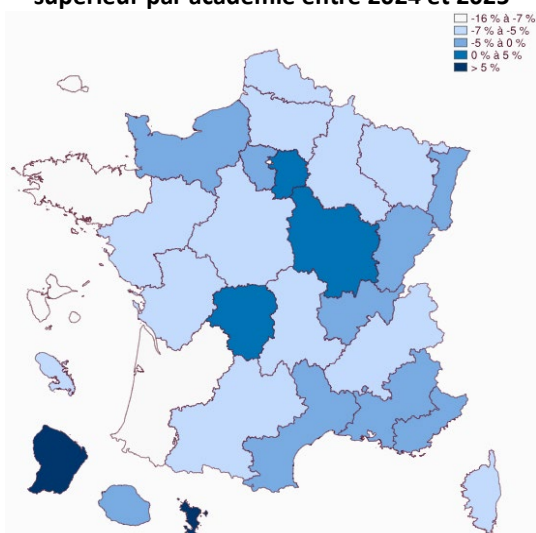
En termes de profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) des parents, les différences d'origine sociale restent faibles entre les apprentis et les étudiants « scolaires » préparant un BUT, une licence professionnelle ou un master.

En revanche, les différences observées les années précédentes dans les formations d'ingénieur et dans les écoles de commerce subsistent. En école d'ingénieur, 43 % des apprentis ont des parents cadres et 21 % des parents employés ou ouvriers, alors que ces proportions sont de 57 % et 14 % pour les étudiants sous statut scolaire. Les différences d'origine sociale selon le régime d'étude sont comparables en école de commerce (*annexe 1*).

Une baisse des apprentis dans la majorité des académies

En 2025, 31 % des apprentis suivent leur formation en Ile-de-France, dont un peu plus de la moitié à Paris (*annexe 2*). Paris est de loin l'académie où le plus d'apprentis sont formés (97 000), devant les académies de Versailles (62 400), Lyon (45 000) et Nantes (34 400), puis Lille, Bordeaux, Créteil et Aix-Marseille. C'est dans l'académie de Guadeloupe que la baisse des effectifs d'apprentis a été la plus marquée entre 2024 et 2025 (-15 %), suivie de Bordeaux (-11 %) puis de Paris et de Rennes (-8 % chacune). Sur cette période, la baisse des effectifs d'apprentis a été la moins marquée dans les académies de Nice (-3 %), de Versailles (-2 %) et de Lyon (-1 %).

Évolution du nombre d'apprentis dans l'enseignement supérieur par académie entre 2024 et 2025



Champ : France

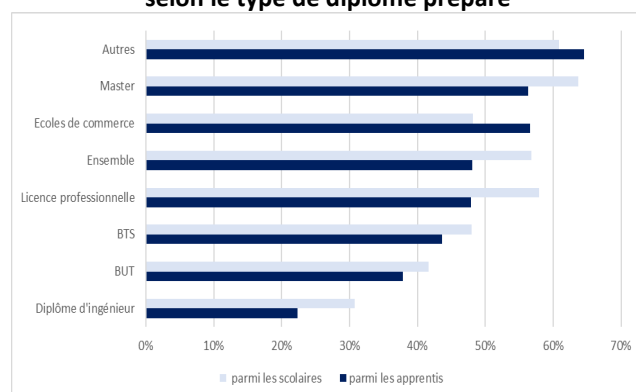
Note : Taux de variation du nombre d'apprentis entre les 31 décembre 2024 et 2025.

Source : MEN-DEPP, enquête SIFA, traitement MESRE-SIES

Presque autant de femmes que d'hommes parmi les apprentis

En 2025, près de la moitié des apprentis sont des femmes (48 %), elles sont majoritaires en master, en écoles de commerce, et dans les autres formations d'enseignement supérieur et minoritaires dans les filières courtes et les formations d'ingénieur. La baisse du nombre d'apprentis entre 2024 et 2025 a peu d'incidence sur la part des femmes dans les formations en apprentissage qui reste équivalente à celles observées en 2023 et en 2024. Cependant, entre 2018 et 2025, la part de femmes dans les formations d'apprentissage a crû de 10 points (*annexe 3*).

Part des femmes parmi les apprentis et les scolaires, selon le type de diplôme préparé



Champ : France

Source : MESRE-SIES

La part des femmes est plus élevée parmi les étudiants sous statut scolaire (57 %, +9 points) que parmi les apprentis, avec un écart important en licence professionnelle (+10 points), en diplôme d'ingénieurs (+9 points) et en master (+8 points). En revanche, cette part est moins importante pour les scolaires en écoles de commerce (-9 points) et pour les BTS (-4 %).

Willy THAO KHAMSING
MESRE-SIES

Sources : Trois sources sont utilisées dans cette étude :

- **L'enquête SIFA**, effectuée chaque année par la DEPP auprès des centres de formations d'apprentis (CFA) identifiés à la date de l'enquête. Elle établit les chiffres de référence sur les apprentis.
- **Les enquêtes SISE** (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) menées par le SIES auprès d'une grande partie des établissements d'enseignement supérieur. Plus riches en informations sur les étudiants que l'enquête SIFA, elles sont ici utilisées pour calculer la part d'apprentis dans les filières du supérieur (hors BTS) et pour la comparaison des PCS entre apprentis et étudiants « scolaires ».
- **Les bases post-bac du MEN et MESRE et du ministère en charge de l'Agriculture** pour établir les effectifs de BTS en formation initiale hors apprentissage, et la part d'apprentis en BTS.

Note : par concision, les étudiants « scolaires » désignent les étudiants en formation initiale hors apprentissage.

Pour en savoir plus :

- Note Flash du SIES n° 2025-21 : « [L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2024](#) »
- Note d'information 22.07 du SIES : « [Les étudiants en apprentissage dans l'enseignement supérieur : effectif, profil et réussite](#) »
- Note d'information n° 26-35 de la DEPP : « [L'apprentissage au 31 décembre 2025](#) »